

Avis public

Séance extraordinaire du 16 février 2026

Avis public est par la présente donné par le soussigné, greffier de la Ville de Saint-Tite, qu'une séance extraordinaire du conseil municipal sera tenue le lundi 16 février 2026, à 19h00, à la Salle du conseil de l'hôtel de ville, 540, rue Notre-Dame, Saint-Tite (Québec) G0X 3H0.

Les sujets suivants seront abordés :

1. Approbation de la liste des déboursés du 1^{er} au 31 janvier 2026;
2. Dépôt par la trésorière d'une déclaration reçue en vertu de l'article 513.1.0.1 de la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités;
3. Ratification de l'adjudication d'un contrat octroyé de gré à gré afin de poser de l'enrobé bitumineux sur le rang Rivard;
4. Ratification de l'adjudication d'un contrat octroyé de gré à gré afin de procéder à l'acquisition de matériaux de plomberie divers;
5. Demande d'usages conditionnels pour des productions musicales extérieures et l'opération de camions de cuisine de rue durant le Carnaval d'hiver de Saint-Tite 2026;
6. Conclusion d'une entente de visibilité avec le promoteur du Carnaval d'hiver de Saint-Tite édition 2026;
7. Dépôt d'une demande d'aide financière dans le cadre du Volet 1 du Programme d'aide financière à la mise aux normes de barrages (PAFMAN);
8. Avis de motion et dépôt du projet de règlement numéro 563-2026 concernant l'occupation et l'entretien des bâtiments;

9. Adoption du premier projet du règlement numéro 563-2026 concernant l'occupation et l'entretien des bâtiments;
10. Délégation du pouvoir de déterminer la date et l'heure de l'assemblée publique de consultation sur le projet de règlement numéro 563-2026 et désignation du maire pour tenir cette assemblée;
11. Embauche d'une personne à titre de coordonnatrice aux subventions et au financement municipal pour une durée d'un (1) an avec possibilité de renouvellement;
12. Création d'un poste d'emploi temporaire dans le cadre du projet d'usine de traitement de l'eau, modification de l'organigramme à cet effet et embauche d'une personne afin de combler ce nouveau poste.

Une période de questions portant uniquement sur les sujets abordés lors de la séance extraordinaire se tiendra à la fin de la séance.

Saint-Tite, ce 13 février 2026



Me Simon Parisé,

Greffier

Certificat de publication de l'avis public

Je, Simon Parisé, greffier de la Ville de Saint-Tite, certifie par la présente que j'ai affiché le présent avis public concernant la séance extraordinaire du 16 février 2026 sur le babillard présent à l'hôtel de ville, 540, rue Notre-Dame, Saint-Tite (Québec) G0X 3H0 ainsi que, conformément au Règlement numéro 472-2019 déterminant les modalités de publication des avis municipaux de la Ville de Saint-Tite, sur le site Internet de la Ville, en date du 13 février 2026

Ce 13 février 2026



Me Simon Parisé,

Greffier